



Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

7089^e séance

Mercredi 18 décembre 2013, à 10 heures
New York

Provisoire

| | | |
|--------------------|---|--------------------------|
| <i>Président :</i> | M. Araud | (France) |
| <i>Membres :</i> | Argentine | M ^{me} Perceval |
| | Australie | M ^{me} King |
| | Azerbaïdjan | M. Mehdiyev |
| | Chine | M. Liu Jieyi |
| | États-Unis d'Amérique | M. DeLaurentis |
| | Fédération de Russie | M. Zagaynov |
| | Guatemala | M. Carrera |
| | Luxembourg | M ^{me} Lucas |
| | Maroc | M. Loulichki |
| | Pakistan | M. Sahebzada Ahmed Khan |
| | République de Corée | M. Oh Joon |
| | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | Sir Mark Lyall Grant |
| | Rwanda | M. Nduhungirehe |
| | Togo | M. M'Beou |

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour la période allant du 12 septembre au 3 décembre 2013 (S/2013/716)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour la période allant du 12 septembre au 3 décembre 2013 (S/2013/716)

Le Président : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2013/744, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par l'Australie, les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, la France et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2013/716, qui contient le rapport

du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour la période allant du 12 septembre au 3 décembre 2013.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Argentine, Australie, Azerbaïdjan, Chine, France, Guatemala, Luxembourg, Maroc, Pakistan, République de Corée, Fédération de Russie, Rwanda, Togo, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2131 (2013).

La séance est levée à 10 h 15.